

Séance du : 30 janvier 2025

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mille vingt cinq le trente janvier à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOThIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés :

Absent :

Date de convocation : 22/01/2025

Date d'affichage : 22/01/2025

Secrétaire de Séance : GAUDIN-LEVERT Natacha

OBJET : Autorisation d'encaisser un chèque

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un chèque de 2 860 €, émis par M. Stéphane Cortial. Le chèque correspond à un remboursement de l'assurance de M. Cortial concernant le sinistre déclaré sur l'immeuble situé au 2 avenue de la Résistance, parcelle AA85.

L'assurance a remboursé directement M. Cortial, comme indiqué dans la vente du 1^{er} Août 2024, « Dans l'hypothèse où la compagnie d'assurance indemniserait directement le PROMETTANT,..., celui-ci s'engage à verser la totalité de l'indemnité au BENEFICIAIRE », celui-ci a donc remboursé la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise :

- **L'encaissement du chèque de M. Cortial pour un montant de 2860 €.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

